



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

76 N° 3 1954

L'intolérance cléricale

Pierre CHARLES (s.j.)

p. 274 - 287

<https://www.nrt.be/it/articoli/lintolerance-clericale-2449>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'intolérance cléricale *

Il y a des trésors de sagesse dans les mots les plus simples, d'origine inconnue et que nous employons, comme nous les avons reçus, sans les regarder au visage. Il suffirait souvent de les ouvrir, comme on ouvre un écrin, pour découvrir à l'intérieur tout un monde de vérités émouvantes, opportunes et instructives.

Quand il parle de Dieu, le catholique dit tout spontanément : « Notre Père » et, quand il parle de l'Eglise, il dit « notre Mère ». Cette dernière expression n'est pas dans l'Evangile. Elle apparaît dans la littérature chrétienne à la fin du II^e siècle, sans discussion, sans explication, comme une formule déjà courante. Personne ne sait le nom du fidèle baptisé qui pour la première fois s'en est servi : homme ou femme, évêque ou laïc, il a trouvé ce mot à la mesure de sa pensée et il l'a glissé dans le langage. Aujourd'hui, nous le répétons jusque dans nos faire-parts de décès et nous avons cent fois raison. Mais sommes-nous sûrs de le comprendre? Sommes-nous même tout à fait sûrs qu'en l'examinant de plus près nous ne serions pas tentés de le retoucher quelque peu?

Car enfin, c'est très beau d'appeler l'Eglise « maternelle », mais dans la pratique, dans la brutale réalité des faits, cette expression est-elle autre chose qu'une formule un peu lyrique? « Notre Mère la Sainte Eglise, penchée sur nous, veillant sur nous du berceau à la tombe, c'est fort touchant, mais est-ce plus vrai que les épithètes d'excellence, d'excellentissime, de révérendissime, de « Allerhöchstderselbe », *δ'ολιόπιστολος*, que le protocole officiel déverse sur la tête d'ambassadeurs, de ministres, de prélats ou d'empereurs qui ne sont pas tous des génies ni des saints et qui peuvent même être parfois des nullités très authentiques? Les Académiciens en habit vert ne sont-ils pas des « immortels », même quand ils sont très réellement morts, enterrés et totalement oubliés et abolis?

On peut nous décrire l'Eglise en termes d'idylle. On n'y a pas manqué d'ailleurs. Il n'y a que de la tendresse dans ces tableaux : l'Eglise qui a construit les hôpitaux, les lazarets, les orphelinats, les hôtelleries d'étape pour les pèlerins et qui les a peuplées de dévouements toujours en éveil : petites Sœurs des Pauvres ; sœurs infirmières ; moines du Mont Saint-Bernard ; bénédictins pacifiques accueillant les voyageurs ; l'Eglise qui rachetait les esclaves et qui suscita les ordres

* *N.d.l.R.* — Ces pages présentent aux lecteurs de la *N.R.Th.* le texte *inchangé* de la dernière conférence que le Révérend Père Charles a prononcée à Mouscron, le 27 janvier dernier, quelques jours avant sa mort survenue le 11 février.

de la Merci pour la rédemption des captifs; l'Eglise missionnaire, la même qui jadis apprivoisa les barbares et qui, dans les Réductions du Paraguay jadis, comme chez les Papous de la Mélanésie aujourd'hui ou au cœur du continent noir, a écrit les pages merveilleuses de la nouvelle Légende dorée. Et pour nous saisir davantage, ne suffit-il pas de tisonner des souvenirs? L'Eglise des jours de fête, des fêtes d'enfance surtout : l'Eglise de la Noël et des cantiques devant la crèche; l'Eglise des premières communiantes, toutes blanches sous leur voile de mousseline; l'Eglise du baptême des nouveau-nés; l'église pleine de fleurs et de musique au jour solennel du mariage. Et plus loin, là-bas, dans le recul déjà brumeux de l'histoire, l'église de Fra Angelico, de Benizzo Gozzoli, de Grünewald, de nos mystérieux primitifs des Pays-Bas; l'Eglise qui plaça des carillons dans les hautes tours des sanctuaires pour que, sur la ville habitée par les hommes, la fuite inexorable des heures, jour et nuit, fût annoncée par de la musique aérienne; l'Eglise des vieux manuscrits enluminés, des crucifix sculptés dans l'ivoire, des reliquaires signolés avec amour, des onze mille statues de Chartres et des grandes verrières polychromes où, dès le soleil levant, les saints patrons semblent sourire; l'Eglise qui pardonne à tous les repentirs, qui refuse de désespérer de la miséricorde du Sauveur; l'Eglise qui a canonisé des morts par centaines mais qui n'a jamais voulu dire d'aucun des siens qu'il était damné pour toujours et exclu de sa prière; l'Eglise qui reste également ouverte à toutes les races; qui nivelle tous les privilèges de la classe, du talent ou de la naissance; qui dans les funérailles solennelles d'un roi (je l'ai entendu de mes oreilles à Sainte-Gudule au service funèbre du roi Albert) demande à Dieu, comme pour le plus obscur des tâcherons, qu'il puisse être admis à la même félicité que Lazare, le pauvre de l'Evangile; l'Eglise qui sait encore faire descendre jusque dans le cœur d'un sauvage la fierté d'être enfant de Dieu et qui lui passera, avec la mitre épiscopale, le bâton pastoral de la juridiction apostolique. Nous avons vu cela dans notre Afrique belge.

Oui, nous avons le droit d'exploiter ce thème fécond. En le faisant nous ne dénaturons pas la vérité. Et cependant, si nous en restions là nous aurions été simplement habiles sans être totalement sincères. Nous aurions dit la vérité, mais seulement la moitié. Après tout une femme de quarante ans peut déclarer qu'elle en a vingt. C'est vrai. Elle les a, puisqu'elle en a le double; mais ce camouflage, ou cette vérité vue seulement de profil, ne convaincra personne. Elle cache une réticence.

Il ne peut pas nous suffire en un sujet si grave de masquer un aspect de la vérité par de brillants artifices de rhéteur. Il nous faut regarder les deux faces de la médaille, car il y en a deux. Il nous faut au milieu des roses expliquer la présence des épines, car elles ne manquent pas; et c'est précisément ce point douloureux qu'il nous faut comprendre, sous peine de n'aboutir qu'à des mots.

L'Eglise est une mère. Ce mot n'éveille en nous que les souvenirs d'un dévouement sans borne, d'une patience jamais démentie, d'une compassion toujours accueillante, d'un asile protecteur toujours ouvert. Mais l'Eglise réelle est autoritaire; elle parle avec le ton sec des ordres péremptoirs; elle rejette sommairement nos excuses; elle condamne; elle excommunie; elle lance des anathèmes: le mot technique est même plus dur, emprunté à cette force brutale et redoutable qu'est la foudre: elle fulmine les anathèmes. Elle exige des soumissions pénibles et immédiates; elle se met en travers de nos fantaisies et même de nos joies. Elle surveille jusqu'à nos menus, nos toilettes, nos sauteries, nos lectures, nos dépenses, nos bains de mer et nos soirées de théâtre ou de cinéma. En un mot, une mère est toujours affectueuse et tendre; l'Eglise semble trop souvent intolérante et dure.

Nous ne pouvons pas en face d'un tel grief nous contenter de plaider les circonstances atténuantes ni distribuer de petites explications de détail. Nous ne pouvons pas prétendre que l'intolérance ecclésiastique n'est qu'une maladresse accidentelle, comme celle d'un domestique qui casse des assiettes. Le domestique casse la vaisselle sans le vouloir; l'Eglise est intolérante par principe et parce qu'elle veut l'être. Nous ne pouvons pas résumer toute cette grosse affaire en rappelant avec quelques gros soupirs la constatation banale que l'Eglise est composée d'hommes et par conséquent d'êtres faibles, bornés, souvent égoïstes et que c'est là qu'il faut chercher la raison de ses intransigeances qui nous paraissent fâcheuses. Non, rien de cela ne va jusqu'au fond du problème. L'Eglise n'est pas intolérante parce qu'elle serait maladroite, pas plus qu'un chirurgien ne joue du bistouri parce qu'il est agressif. Son intolérance, qui peut parfois, dans son exercice, être contestable, ne l'est jamais dans son principe. Une cour de justice peut condamner par erreur un innocent; mais cette erreur ne restreint pas le droit et le devoir qu'elle a de prononcer des arrêts exécutoires. Ce qu'il nous faut essayer de montrer, c'est que l'Eglise maternelle est intolérante parce qu'elle est maternelle, et qu'on ne peut pas supprimer l'un sans anéantir l'autre. Nous établirons d'abord deux points sur lesquels un accord unanime a chance de se réaliser, car il serait vain d'escompter une entente finale sans un minimum commun au départ.

Le premier point se révèle avec un caractère d'évidence à tout observateur un peu attentif. Le voici. A l'inverse de la matière, qui n'a besoin que d'elle-même pour se conserver indéfiniment, la vie est une réussite toujours précaire et un équilibre sans cesse compromis et sans cesse rétabli. Un cristal, un tesson de poterie, un silex, à l'abri de tout choc et de toute corrosion extérieure, n'ont aucun motif de disparaître, pas plus qu'un caillou sur le sol n'a de motif de

se mettre tout seul en mouvement ou un chapeau au fond d'une boîte une raison de s'évader. En fait, dans les fouilles préhistoriques, après vingt, trente mille ans et davantage nous retrouvons intact jusqu'au matériel de cuisine. La prodigieuse inertie, qui est celle de la matière a tout conservé. Nous possédons des scorpions fossiles, en tout semblables aux scorpions actuels, et qui reposent dans les couches siluriennes depuis 350 millions d'années¹.

Dès que nous entrons dans le domaine de la vie, les choses changent d'aspect. On a pu dire que la vie était un perpétuel paradoxe et comme un défi à toutes les lois de la probabilité. L'équilibre que réalise la vie est non seulement le plus fragile mais le plus invraisemblable. Il ressemble à la fortune d'un homme qui dépendrait d'une condition essentielle : tirer le gros billet gagnant à toutes les loteries hebdomadaires. Qu'on l'ait, une fois, cette chance, c'est déjà extraordinaire ; qu'on l'ait en série, sans exception, pendant des années, c'est presque incompréhensible et c'est proprement affolant. La vie ! mais tout la menace sans cesse. C'est la mort qui est normale. Une variation de cinq degrés dans notre température intérieure et nous n'existons plus ; une petite vaisseau qui se rompt à l'intérieur de notre tête, et c'est la paralysie immédiate. Après avoir étudié le fonctionnement extraordinairement compliqué de tous les systèmes organiques qui à l'intérieur du corps humain doivent collaborer pour entretenir la petite flamme de la vie, on se demande avec effroi s'il ne suffira pas d'éternuer pour mourir.

La vie morale n'échappe pas à cette loi universelle. L'homme est une anarchie tumultueuse de tendances à laquelle il essaie d'imposer un certain ordre sans toujours bien savoir en quoi cet ordre doit consister et sans parvenir à se faire obéir par lui-même. Notre structure morale et psychologique est tout aussi fragile que notre organisation biologique et tout aussi menacée. Nous n'osons pas toujours lire les traités de psychiatrie ni confier nos secrets aux spécialistes des maladies mentales, parce que, presque infailliblement, nous nous reconnaissons dans leurs diagnostics, avec nos phobies et nos manies, nos complexes d'infériorité et nos timidités absurdes, nos antipathies gratuites, nos sympathies sans cause, nos aboulies et nos colères aveugles, nos regrets stériles, nos rêves fous, nos mélancolies, nos foudas, nos petits délires familiers, notre goût du mensonge, notre mythomanie, notre incurable badauderie, nos camouflages vertueux et nos perpétuelles inconséquences. Si on n'allait jamais que chez les gens normaux, on ne ferait pas beaucoup de visites et souvent même on ne pourrait plus rentrer chez soi.

Il semble bien que nous ne nous écartons pas de la vérité, en concluant que toute vie est chose fragile, qui demande à être protégée

1. Turner, *Dating the Past*, p. 358.

et que toute vie est par conséquent chose obéissante qui se détruit dès qu'elle s'écarte de sa loi. Précisément parce qu'elle est chose fragile, la vie ne se maintient que par une stricte discipline. La marge de fantaisie qu'elle peut se permettre n'est pas très ample. A la moindre dérive, c'est la catastrophe. Lorsque la feuille d'arbre s'émancipe et, écoutant l'invitation que lui murmure la brise, se détache de l'arbre, à ce moment précis, malgré ses airs de papillon libéré, elle est littéralement une feuille morte.

Nous avons parlé de deux points qu'il faut bien comprendre pour saisir la signification de l'intolérance ou intransigeance cléricale. Voici le second. Il n'appartient pas au domaine de la controverse. Il est, lui aussi, d'une évidence incontestable. Nous pouvons le formuler comme suit : un véritable amour est toujours intolérant ; et il l'est d'autant plus farouchement que son objet est plus fragile et plus aimé.

Je sais que ce propos a l'air assez paradoxal, mais je n'ai pas encore trouvé un seul élément du réel qui ne le fût pas, depuis la situation de la terre dans le monde des astres jusqu'à cette pesanteur qui fait monter la fumée de nos cigarettes ou ces virus filtrants qui nous tuent. Croyez-vous vraiment qu'une mère soit seulement la créature bienveillante et tendre qui laisse tout faire et ne distribue que des caresses ? Alors, vous ne l'avez jamais vue défendre la vie, la santé, l'honneur, le bien de ses enfants. Croyez-vous qu'un médecin ou une infirmière ne soient que condescendance ? Ils parlent par prescriptions et ils les font exécuter, malgré les doléances et les gémissements des malades. Sur la table d'opération, on leur attache même souvent les poignets à ces chers malades, tout comme on met des menottes aux bandits qu'on arrête. « Et maintenant, mon ami, tu vas rester dans ton lit ou même dans ton plâtre, malgré toutes tes envies d'en sortir ; tu avaleras ceci, tu ne boiras pas cela. Je t'interdis le sucre ; je prohibe les graisses ; je supprime le tabac ; je te ferai piquer tant de fois par jour ; je te condamne à te taire ; j'exclus les visiteurs ; je t'enferme dans ta chambre et je refuse d'écouter tes objections. » Est-ce de la cruauté, du manque de cœur, de l'intolérance odieuse ? Tout au contraire, c'est de l'amour vigilant et dévoué. Sur les deux côtés de nos ponts ou le long des berges de nos rivières, les administrations publiques placent des barrières qu'en français nous appelons d'un nom pittoresque : des garde-fous. S'ils n'étaient pas intolérants, ils ne serviraient à rien ; s'ils me laissaient passer poliment avec condescendance quand je les cogne dans la nuit, je tomberais dans l'eau et me noierais. Mais ils disent non à mon effort et ils arrêtent mes pas vers l'abîme. Ils me meurtrissent quand je tombe dessus, mais c'est parce qu'ils ne plient pas qu'ils me sauvent, comme les modestes rampes de nos escaliers. Si elles étaient en caoutchouc bienveillant, le

moindre faux-pas nous précipiterait dans le vide. Mais elles sont raides, intransigeantes, inflexibles, et c'est pour cela qu'elles ressemblent à des bras maternels, dans lesquels un enfant se débat, dont il tâche sottement de sortir, mais qui ne desserrent pas leur étreinte et qui le sauvent malgré lui.

Essayons d'appliquer ces deux conclusions à l'étude du gros problème que pose l'intolérance catholique ou, plus précisément, l'intransigeance ecclésiastique.

Nous sommes enclins à n'y voir qu'une sorte de tyrannie imposée par les curés toujours avides de pouvoir et jaloux de domination... Un peu de réflexion et pas tant de hâte ! L'Eglise ce n'est pas seulement une collection de curés, pas plus qu'un troupeau n'est une bande de bergers, ni une armée un mess d'officiers. L'Eglise, c'est la grande troupe des fidèles ; ce sont les enfants autant que les vieillards, les ignorants, les illettrés autant que les professeurs et les savants, et même, la foi nous l'affirme, les pécheurs malpropres autant que les âmes virginales. L'Eglise c'est la plèbe de Dieu ; et cette plèbe de Dieu n'est pas la victime de l'intolérance. Elle y pousse vigoureusement ; elle l'attend ; elle l'exige même avec une insistance que les chefs ecclésiastiques ont parfois beaucoup de peine à modérer. Souvenez-vous donc : c'était avant-hier pendant la dernière guerre mondiale. En ai-je entendu de ces catholiques et même de ces incroyants, qui se plaignent habituellement de l'intransigeance de l'Eglise, déplorer ce qu'ils appelaient la faiblesse du Vatican. Le Pape devrait excommunier Hitler ; jeter l'interdit sur l'Allemagne nazie ; appeler solennellement la malédiction divine sur ces bandits qui fusillent les otages, qui envoient par millions les Juifs aux fours crématoires, qui ruinent dans l'homme même la foi en l'humanité. Il aurait fallu, à entendre ces braves gens, que Pie XI jetât l'anathème sur Mussolini qui portait la guerre en Ethiopie, qui poignardait la France vaincue. Il aurait fallu excommunier à droite et à gauche, les espagnols phalangistes parce qu'ils fusillaient les Basques, et les espagnols communistes parce qu'ils fusillaient des moines. Déjà pendant la guerre de 1914, nous avons entendu ces réquisitoires. Je n'ai pas ici à justifier la politique pontificale. D'autres s'en sont chargés et fort bien. Mais je constate qu'il y a un peu de confusion dans les principes dont sortent ces plaintes. Nous voulons pour nous une Eglise qui se contente de consoler, de garder le silence et de nous laisser faire ; mais quand notre sécurité ou nos trésors sont menacés, nous voulons pour nos adversaires une Eglise qui maudisse, qui condamne, qui se mette en travers de la route et joue le rôle d'un grand gendarme. Je n'en tire qu'une conclusion sans vouloir rien discuter : pour remplir son rôle maternel, l'Eglise doit être protectrice, et on ne protège rien par l'inertie de la tolérance. Tout véritable amour porte des armes et est

disposé à s'en servir. Un amour neutre ou indifférent est aussi contradictoire qu'une symphonie silencieuse ou un diner sans nourriture.

Entendu, pourra-t-on dire; nous admettrons une Eglise protectrice. Elle sera intransigeante dans la mesure où l'exigera sa fonction tutélaire, comme le pompier qui enfonce les portes sans s'annoncer, qui brise les fenêtres, arrache les tentures et inonde les salons pour sauver la maison en feu; comme le chirurgien qui taille, qui coupe et qui ampute pour sauver le malade. Mais une question ultérieure se pose : qu'est-ce que l'Eglise a mission de protéger? Pour le pompier et pour le chirurgien c'est très clair, mais pour l'Eglise! Les curés ont une tendance à se mêler de tout et sous prétexte de protection ne vont-ils pas vouloir tout régenter impérieusement?

Il y a moyen de répondre tout de travers à cette question, et naturellement on n'y a pas manqué. Nos anticléricaux modérés, emboîtant d'ailleurs le pas aux anciens nazis et à leurs prédécesseurs, tranchent tout le problème par une distinction assez naïve. L'Eglise a comme mission de s'intéresser aux âmes et son unique souci doit être de leur assurer le bonheur d'outre-tombe. Sauver les âmes c'est sa besogne. Elle est d'ordre exclusivement spirituel. Tout le reste elle doit l'abandonner à la discrétion des pouvoirs publics ou au libre arbitre des individus. Ce petit refrain a été chanté depuis des siècles. En 1210 Alexandre le Maçon le disait à Jean sans Terre : « Le prince des apôtres, Pierre, n'a reçu de Dieu que la mission de surveiller l'Eglise et de se mêler des choses de la religion. Ce qui se passe dans le monde séculier ne la regarde pas ². »

Ni la théologie, ni la philosophie, ni la réalité ne parviennent à se contenter de ce jugement de Salomon. L'Eglise ne doit pas seulement s'occuper des âmes mais des hommes; non seulement des choses invisibles mais du monde réel. Car l'âme et le corps ne sont pas entre eux dans la simple relation de contenant à contenu et on ne peut pas les traiter comme le marchand de vins qui fait payer vingt francs la bouteille et ristourne deux francs pour la vidange. Le corps et l'âme bien ensemble font l'homme réel, et le corps n'est pas seulement une enveloppe, une écaille d'huîtres, un papier d'emballage que l'on peut laisser choir. Il est une chose très sainte et un constitutif de notre être. C'est par lui que nous avons un âge, un sexe, un pays, des parents; c'est par lui que nous travaillons, que nous souffrons, que nous parlons, que nous aidons... et que nous détruisons aussi. L'Eglise, qui a pour mission de protéger l'homme et sa valeur, ne peut pas s'isoler dans le spirituel pur, où elle ne rencontrerait que des ombres. Autant dire à un écrivain qu'il doit s'occuper seulement du sens de ses phrases mais pas du tout des mots qui les composent.

2. Luchaire, *Innocent III. Les royautés vassales*, p. 211.

L'Eglise défendra l'homme tout entier contre tous ses ennemis et donc contre le premier et le plus terrible de tous : l'homme lui-même.

Et c'est ici que le problème se corse, devient actuel et provoque parfois le scandale. Tant que l'intransigeance de l'Eglise s'exerce sur nos ennemis, nous applaudissons ferme, nous encourageons, nous préconisons même les rigueurs. Quand c'est nous qui subitement sommes en cause, notre beau zèle se refroidit et se change même souvent en révolte. Le roi Philippe-Auguste n'avait aucune indulgence pour les adultères : la loi du pays les punissait et le pape pouvait, s'il le voulait, les excommunier tous. Mais un beau jour Philippe-Auguste se dégoûta de sa femme légitime, une danoise, la princesse Ingeborg. Ce fut d'ailleurs assez soudain. Marié à Amiens le 14 août 1193, dès le lendemain à la cérémonie du couronnement il manifesta tant de répulsion qu'à la sortie de l'office les courtisans parlaient déjà de divorce. Les historiens, toujours un peu indiscrets, n'ont pas réussi à découvrir la raison intime de ce dégoût du roi. On parla de sorcellerie, mais diable ou non, Philippe-Auguste répudia sa femme et se mit à vivre maritalement avec une jeune beauté bavaroise Agnès de Méranie. Le pape Innocent III, instruit du scandale, avertit le souverain. Sa lettre est de très grande allure : « Le Saint-Siège ne peut laisser sans défense les femmes persécutées. La dignité royale ne peut être au-dessus des devoirs d'un chrétien et, à cet égard, il nous est interdit de faire, entre le prince et les autres fidèles, aucune distinction. Si, contre toute attente, le roi de France méprise notre avertissement, nous serons obligé, malgré nous, de lever contre lui notre main apostolique. Rien au monde ne sera capable de nous détourner de cette ferme résolution de la justice et du droit. Si Philippe-Auguste refuse de renvoyer Agnès de Méranie et de reprendre Ingeborg, tout le royaume de France sera mis en interdit et s'il s'obstine, lui et sa complice seront frappés d'excommunication personnelle ». Ce fut un grand acte d'intransigeance ecclésiastique, et l'affaire dura vingt ans. Mais que l'on compare cette intolérance avec la piteuse consultation que les grands réformateurs protestants : Bucer, Mélanchthon, Luther envoyèrent au landgrave Philippe de Hesse, un viveur sans vergogne, vrai type de débauché vulgaire et pourri de syphilis. Dans cette consultation alambiquée, gênée, hypocrite, les réformateurs qui prétendaient purifier l'Eglise autorisent la bigamie du prince, le « mariage à la turque » comme on disait dans le peuple. Outre sa femme, et du consentement de celle-ci, il épousa, en présence de Mélanchthon, et avec l'approbation de Luther lui-même, le 4 mars 1540, la fille d'une dame d'honneur de sa propre sœur : Marguerite von Saale. Le motif invoqué dans la consultation théologique rédigée par Luther, c'est que « à l'impossible nul n'est tenu », mais on ajoute que ce beau principe ne vaut que pour les princes, Dieu ayant pour eux des égards auxquels le menu peuple des paysans et des manants ne peut prétendre. Et cela s'appelait le « pur Evangile ».

Qu'est-ce que le pape Innocent III a protégé en lançant ses foudres canoniques? Qu'est-ce que les théologiens protestants ont lâchement refusé de défendre en sanctionnant la bigamie du landgrave? Il est bien clair que dans le cas de Philippe-Auguste la pauvre Ingeborg n'était pas tout. Derrière elle ou au-dessus d'elle, il y avait une institution à défendre : l'inviolabilité du lien conjugal, le fondement même de la famille. C'étaient tous les foyers que l'Eglise protégeait en montrant qu'un roi de France était, comme le dernier des vilains, lié par la « foi du mariage » comme on disait alors; en montrant qu'il n'y avait qu'une justice, la même pour tous, un seul droit qui ne fait pas acception de personne et qu'aucune passion, aucun dégoût, aucune excuse ne peut prévaloir contre la rectitude de l'honnêteté.

L'intransigeance de l'Eglise est toujours protectrice; et comme ce qu'elle protège est à la fois très fragile et très précieux, son intransigeance prend des formes absolues qui nous heurtent parfois, surtout quand c'est sur nous qu'elle tombe. Mais l'intransigeance du fil à plomb aux mains des constructeurs est la garantie de la verticalité de la muraille et donc de sa stabilité; l'intransigeance du photographe qui chicane sur un dixième de millimètre est la garantie de la mise au point et de la netteté de l'image; l'intransigeance du pharmacien qui dose une potion à un quart de milligramme est la garantie de l'efficacité du remède et ce qui l'empêche d'être un poison mortel; et lorsqu'au télémètre l'officier de marine règle le tir des canons, nous savons bien qu'il n'y va pas seulement de quelques gros à peu près mais qu'il calcule jusqu'à la dernière décimale, et c'est cette intransigeance qui assure là-bas, à six lieues de distance, l'arrivée foudroyante du projectile sur le but visé.

L'Eglise a protégé les valeurs humaines. Elle a garanti, défendu le droit de propriété à tel point que jamais elle n'a formellement condamné l'esclavage. Les idéalistes l'ont trouvée sur ce point assez molle et on a déclaré qu'elle était l'alliée des gros bourgeois et des gens riches. Je n'ai jamais rencontré de financiers estimant que, pour défendre la propriété privée contre le vol, l'Eglise avait été trop intransigente. Tout au contraire. Lorsque, dans leurs encycliques sociales, Léon XIII ou Pie XI ont protégé les revendications légitimes des travailleurs, quand ils ont parlé du salaire familial, de la misère imméritée des classes ouvrières, ce fut dans le camp de certains bourgeois cossus un beau tapage. De quoi se mêlent les curés, criait-on! Qu'ils prêchent au peuple ses devoirs, la soumission, le respect, et

3. Il y eut un cas analogue avec Charles-Louis, électeur Palatin, père de « Liselotte », la mère du Régent de France. En 1658 le clergé protestant l'autorisa à vivre comme bigame dans son château de Heidelberg. La seconde « sultane » était Louise de Degenfeld, dame d'honneur de sa femme. Les théologiens protestants, attribuant la souveraineté religieuse au prince, avaient conclu que l'Eglise n'avait pas à interdire ces agissements. La Degenfeld donna à l'électeur 14 enfants : les « Raugraves ».

surtout la sainte loi du travail. Nous sommes de bons riches ; que de l'autre côté de la barricade on nous fasse de bons pauvres et toutes les âmes seront sauvées et c'est cela seul qui doit intéresser l'Eglise.

Et tranquillement, malgré le tumulte et les incompréhensions, cette Eglise a protégé non seulement l'âme mais le corps de tous ces travailleurs. Elle n'a pas eu peur de faire reculer le préjugé épais et de déclarer que le repos était le terme normal du travail ; que l'honnête récréation, la joie de la famille, le logis salubre et peuplé, la sécurité et l'aisance, loin d'être des privilèges de classe, devaient devenir le patrimoine commun de tous. Elle n'a pas jeté d'anathème à ces hommes d'affaires ni à ces rentiers opulents qui dédaignaient de l'écouter et la traitaient de révolutionnaire ; mais elle a refusé de transiger sur les principes parce que dans chaque homme elle entendait bien protéger la dignité de tous les hommes et parce qu'elle savait bien qu'une seule injustice approuvée est comme la rupture d'une maille dans un bas de laine : elle gagne de proche en proche et, silencieusement, tout l'ouvrage se défait.

Il fallait protéger la vie humaine, moins encore contre les grands massacres guerriers dont l'horreur se répète à toutes les pages de l'histoire que contre le suicide de la race, qui tue son avenir, avant même que l'enfant soit conçu. Ici encore on a crié à l'intransigeance, parce que, par-dessus les vivants d'aujourd'hui, l'Eglise songeait aux générations de demain et ne prétendait pas qu'on les sacrifiât à la volupté stérile. Je sais — j'en ai entendu si souvent la confidence — je sais à quelles situations parfois tragiques cette intransigeance peut acculer parfois des époux chrétiens. Je sais aussi combien sur ce point délicat la vraie doctrine catholique est sage et mesurée ; mais il ne s'agit pas ici de casuistique, il ne s'agit pas de savoir par quels subterfuges même légitimes on peut, comme on dit, se tirer d'affaire. Non, ce que je trouve admirable dans cette intransigeance, c'est la grande idée qui l'inspire, c'est la protection octroyée contre tous les instincts à l'être le plus incapable de se défendre, à l'enfant qui n'a encore ni voix, ni nom, ni forme ; c'est le respect total, étendu à l'humanité tout entière jusqu'à ses premières origines biologiques : c'est ce « demain », que l'on sauvegarde contre toutes les brutalités d'aujourd'hui et la condamnation sans appel de tout infanticide même préventif.

Nous ne comprenons pas ces gestes absolus. Nous sommes d'éternels marchands, toujours prompts aux finasseries du négoce. L'intransigeance de l'Eglise nous paraît de l'obstination. « Pourquoi ne pas s'arranger ? Pourquoi ne pas concéder de petits rabais : un petit divorce avec un second petit mariage, ou même un troisième. Cela ne fera de mal à personne. Que diable ! nous nous sommes mal engagés, elle et moi ! Nous étions un peu fous alors. Nous avons vu trop tard que nos caractères ne s'harmoniseraient jamais. Nous sommes

d'accord pour annuler la partie et reprendre chacun notre liberté. Et voilà que les curés font opposition. Est-ce que cela les regarde? Qu'ils nous laissent en paix et nous ne leur ferons pas la guerre. Et s'ils étaient un peu intelligents, ils rabattraient un peu de leur intolérance; ils comprendraient mieux les situations particulières et ils assoupliraient la rigueur de leurs prohibitions!»

Nous avons tous entendu de pareils discours. Il s'y mêle parfois de la rage, parfois de l'ironie voltairienne, plus souvent de l'amertume et de la déception, mais le fond est toujours une parfaite ignorance de la question elle-même.

Et en effet, je puis concéder des réductions sur ce qui m'appartient et céder de mon droit; mais quand il s'agit de choses qui ne m'appartiennent pas et du droit d'autrui, en trafiquer est malhonnête ou même absurde. Le professeur de mathématiques le plus célèbre, membre de toutes les Académies savantes, ne peut pas concéder le moindre changement à la table de multiplication, ni à celle des logarithmes, parce que la vérité arithmétique ne lui appartient pas et parce que toute sa science se borne à démontrer ce qu'on appelle très exactement les « propriétés » des nombres. J'aurai beau insister en lui demandant que, pour aujourd'hui seulement et par exception, 7 fois 7 fassent 50 et non 49. J'aurai beau lui dire que mon bonheur, ma vie et celle de toute ma famille dépendent de cette petite concession. Rien à faire! Autant demander à un astronome de retarder de quelques minutes l'heure d'une éclipse pour donner à Sa Sainteté le Pape l'occasion de l'observer. Pape, président, domestique, cocher, mère supérieure ou gendarme, l'heure de l'éclipse est la même pour tous. L'astronome ne la décide pas. Il la calcule et il l'annonce : c'est tout. Je ne puis rien concéder sur la vérité. Elle ne m'appartient pas. Une concession ici s'appelle un mensonge. Je ne puis rien concéder sur la justice. Elle ne m'appartient pas. Dès que je la réduis, ne fût-ce que d'une fraction, je deviens inique. Ceux qui s'étonnent ou se scandalisent de l'intransigeance de l'Eglise quand il s'agit des principes de la morale ou du dogme; ceux qui n'y voient qu'une sorte de tyrannie sacerdotale ne savent littéralement pas ce qu'ils disent, car, pour ses prêtres, ses évêques et même ses papes, l'Eglise est tout aussi intransigeante. On s'imagine que si elle interdit à un homme marié de changer de femme, c'est par désir de domination; mais à ses prêtres elle interdit non seulement de changer de femme mais même d'en prendre une. Après tout, ils auraient eux aussi le moyen de plaider leur petite affaire. Ils étaient bien jeunes, bien naïfs quand on les a ordonnés. Ils avaient été tenus, étroitement enfermés dans des séminaires ou dans des couvents. Ils n'avaient pas eu le temps ni l'occasion de connaître ce monde auquel ils allaient renoncer. « L'éternel féminin » n'avait pas encore traversé leur vie. Qu'on leur permette donc tranquillement de se marier. Ce sera un sacrement de plus avec

celui de l'ordre. Et ils seront bien sages, ne feront pas de bruit, et leurs enfants assureront la relève du clergé. Oui, il y avait moyen de plaider la cause du prêtre marié et cependant, pour tout son clergé latin, depuis des siècles, la réponse de l'Eglise a toujours été la même. Si l'intransigeance cléricale n'était qu'un caprice tyrannique des curés et des évêques, on ne voit pas bien pourquoi cette intransigeance s'exercerait d'abord à leurs dépens ni pourquoi sa loi serait plus dure pour eux que pour le peuple des fidèles. Ils auraient été les premiers à s'exempter de la corvée et à esquiver le fardeau. C'est exactement le contraire qui s'est produit : « non, mon garçon, tu ne te marieras pas ; tu es en service, au service de la plèbe de Dieu ; seule la mort viendra te relever de ta faction. Et par-dessus le marché voici un bréviaire : ce n'est pas un roman policier mais un livre écrit en latin, sans beaucoup de fantaisie et sans une seule plaisanterie. Tu n'y trouveras pas les nouvelles du jour ni le roman feuilleton ; eh bien, tu passeras tous les jours une heure à le réciter et gare à toi ! sous peine de péché mortel. Entendu ? et puis pas question d'aller passer tes soirées au bal, au théâtre ou au casino ; qu'on ne te voie pas avec un fusil et un chien de chasse. Tu peux pêcher à la ligne au bord d'un étang solitaire, mais sache bien que même tes délassements sont réglementés et qu'il y a toute une batterie de peines canoniques de suspense braquée sur tes caprices ! »

Dans la dispute multiséculaire qui se poursuit et ronronne autour de l'intolérance ecclésiastique, nos apologistes se sont parfois contentés d'établir le droit de l'Eglise à être intransigeante. Elle a des pouvoirs divins. Elle possède l'autorité. Il faut lui obéir. Tout cela est très vrai mais ne va pas jusqu'au fond du réel. Il ne suffit pas de prouver que l'Eglise a un droit, ni de montrer l'origine de ce droit ; il faut encore montrer qu'elle est la fonction de ce droit et en vue de quel service existe ce pouvoir. Tout pouvoir doit, pour être justifié, s'enraciner dans un amour et ce que l'on aime de tout son cœur, on le défend toujours avec intransigeance, qu'il s'agisse de notre réputation, de notre foyer, de notre patrie ou même de notre argent, de notre vaisselle, de nos tapisseries, de nos bibelots précieux et fragiles, de nos collections de timbres ou de nos petites manies et de nos chères habitudes. L'Eglise est intolérante parce que sa grande, son unique mission d'amour est de protéger contre tous les risques destructeurs, en nous et en autrui, la valeur du trésor que nous sommes et que souvent nous ne soupçonnons même pas. Ne nous plaignons pas de ses rigueurs, même quand elles nous gênent et nous meurtrissent. Une cuirasse est toujours gênante et quand la houle de l'océan nous précipite, glissant sur le pont du navire, vers les abîmes, le bastingage nous défonce peut-être une côte, mais, par son intransigeance, il nous sauve la vie, comme l'intransigeance des freins sur quatre

roues qui immobilise notre voiture à deux doigts de la catastrophe.

L'intransigeance de l'Eglise, malgré le paradoxe, ne peut donc être comprise que comme une forme de respect et comme la reconnaissance en chacun de nous d'une valeur inviolable et suprême. Sur le moindre de nos billets de banque, nous lisons cette petite phrase menaçante : le contrefacteur est puni des travaux forcés. C'est de la belle intransigeance ; mais ce qui inspire ces sévérités comminatoires, ce n'est pas du tout l'orgueil de l'autorité ni le sadisme des cruautés faciles, le goût de faire sentir le fouet du châtiment, la joie tyrannique de priver les citoyens de leur liberté. C'est le respect de ces mêmes citoyens auxquels on garantit la tranquille possession de leurs humbles avoirs et le crédit de l'Etat qui met en circulation toutes ces petites vignettes.

Nous l'avons déjà vu : tout amour est intolérant. Un cercle qui admet des rayons de longueur différente n'est plus un cercle ; et le bâton d'un chef d'orchestre est plus intolérant que celui de la police. On ne le siffle pas pour autant. On l'acclame.

Jamais je ne voudrais laisser croire que, dans l'exercice intransigeant de leur pouvoir, prêtres, évêques ou pontifes n'ont pas excédé les bornes. Mais ceci est une tout autre question. Il est indéniable que tout pouvoir remis aux mains d'un homme peut devenir une source d'abus, que ce soit la force physique, la richesse, la science, la technique, ou l'autorité. Il suffit de lire l'histoire ecclésiastique pour constater combien il a été tentant de résoudre les problèmes compliqués de la vie par le moyen très simple, trop simple, des interdictions absolues, des préceptes rigoureux et du grand éventail des châtiments. Je ne veux pas discuter ici — ce serait impossible et ridicule — si Pie V a bien fait d'excommunier Elisabeth d'Angleterre et de délier tous ses sujets du serment de fidélité ; ni comment s'explique — car elle s'explique — la condamnation de Galilée ou celle des rites chinois et malabares, ou la longue interdiction du prêt à intérêt. Je ne parle pas des procès de sorcières, ni des milliers de femmes envoyées au bûcher sous prétexte de pacte avec le diable. Je n'ai voulu m'occuper que du principe lui-même. Le principe de l'autorité paternelle n'est pas supprimé parce qu'un papa distribue sans motif des gifles à ses enfants. Il a tort et c'est tout.

Une Eglise qui renoncerait à être intransigeante, c'est une Eglise qui se suicide, exactement comme une règle en caoutchouc cesse d'être une mesure, et comme un Dieu qui ne gêne personne n'est qu'une idole vaine.

Nous détestons tout ce qui nous résiste, mais abolir les résistances, c'est exactement le chemin de la mort. Personne ne peut escalader une montagne de confiture, parce que cette masse gélatineuse ne résistant pas à la pression de notre marche nous engloutit. Les rameurs n'avancent que parce que l'eau résiste à la poussée des avirons.

Au lieu de récriminer contre les rigueurs de l'intolérance ecclésiastique ne serait-il pas sage, tout en maintenant des libertés légitimes, de la saluer comme une protection divinement tutélaire? Où serions-nous tous, groupes ou individus, si toute une série de « nons » bien énergiques et bien absolus n'avait pas fait barrière à la poussée de nos caprices et de ceux de nos voisins? Ce qui ne coûte rien, ne vaut pas grand'chose et la différence entre la boue amorphe et le vase de porcelaine, c'est que ce dernier a accepté la rude intransigeance du potier qui l'a modelé et du four qui l'a cuit.

Je ne voudrais qu'ajouter un seul mot. Le chrétien n'est pas nécessairement un héros, ni un savant, ni un joyeux compagnon, ni même un saint; mais il doit désirer tout au moins être un fidèle; et la fidélité est toujours une forme de discipline à l'égard d'une norme de conduite intransigeante. C'est tout ce que j'ai essayé de faire voir.